

Index égalité homme / femme 2021

Conformément à la loi “Avenir professionnel”, Amelia by Regourd Aviation publie son index égalité homme/femme pour l’année 2021. Cet index est calculé à partir de 4 critères : écart de rémunération, écart de taux d’augmentations individuelles, pourcentage de salariées ayant bénéficié d’une augmentation dans l’année suivant leur retour de congé maternité, nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Indicateurs	Résultats
Ecart de rémunération	19 / 40
Ecart de taux d'augmentations individuelles	35 / 35
Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0 / 15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0 / 10
Total	54 / 100